

ENTRETIEN EXCLUSIF

26 AVRIL 2020



Minayegnan Coulibaly
DG du GIM-UEMOA

« La crise du coronavirus accélère les innovations monétiques »

Quelles sont les mesures prises par le GIM-UEMOA pour accompagner la clientèle et le système bancaire dans ces moments exceptionnels de crise liée à la pandémie Covid-19 ?

En cette période difficile marquée par la propagation du Coronavirus, il est du devoir de chacun, dans un élan de solidarité agissante et de parfaite complémentarité, de se joindre aux pouvoirs publics pour stopper la progression de cette pandémie. Le GIM-UEMOA, Acteur majeur des systèmes de paiement électronique dans l'UEMOA, en parfaite coordination avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la communauté bancaire, a formulé des propositions visant à réduire substantiellement, les frais transactionnels supportés par les usagers.

C'est dans ce cadre que la BCEAO a pris le 21 mars 2020, un ensemble de mesures fortes pour accompagner le secteur financier dans son ensemble.

Comme vous le savez, dans le contexte actuel, caractérisé par des restrictions de déplacements, l'accès aux moyens et usages de paiement électronique est devenu vital. Les dispositions mises en place permettent donc de faciliter le quotidien des populations et les encourager à limiter les contacts physiques grâce à l'utilisation des moyens de paiement digitaux.

Il s'agit principalement de :

1. La baisse des tarifs des transactions interbancaires
 - La baisse des coûts des retraits GAB : désormais tout porteur de carte d'une banque donnée peut faire des retraits sur les GAB des autres banques pour seulement **250 FCFA TTC** au lieu de 500 FCFA TTC.
 - La baisse de 50% des commissions supportées par les commerçants acceptant le paiement par carte ; le paiement restant gratuit pour le porteur.
2. Le relèvement du plafond de rechargement de cartes prépayées de deux (2) à trois (3) millions FCFA et du cumul mensuel de rechargement de dix (10) à douze (12) millions FCFA.
3. Le renforcement au niveau des GAB des mesures d'hygiène à l'attention des usagers.
4. La sensibilisation des populations sur les gestes barrières au GAB pour une utilisation saine de la carte bancaire
5. La sensibilisation des populations à l'usage des moyens de paiement électronique notamment la carte bancaire afin de réduire le contact physique en agence.

Ces mesures sont applicables dès le 3 avril pour une période de trente (30) jours, renouvelable en fonction de l'évolution de la situation, et cela représente un effort du GIM-UEMOA à hauteur de 65 millions de Franc CFA par mois.

Ressentez-vous aujourd'hui l'effet de ces mesures dans les transactions monétiques ?

Il est prématuré de faire un bilan mais les évaluations sont en cours.

Ceci dit, nous avons d'ores et déjà noté sur le premier trimestre 2020, un accroissement d'environ 29% des volumes de transactions concernant des cartes étrangères qui font du paiement ou des retraits dans la zone.

Que représente le GIM-UEMOA en termes d'adhésion bancaire et de volumes de transactions ?

Le réseau GIM-UEMOA, c'est aujourd'hui environ 115 établissements interconnectés pour l'interbancaire, un volume de transactions de plus de 11 millions par an en nombre et 1000 milliards de Franc CFA en numéraires (soit 1,5 milliard d'euros). Mais il faut souligner que le GIM-UEMOA c'est aussi un Pôle d'activités de processing de transactions numériques (émission et acquisition de moyens de paiement). Grâce à ce type d'activités, nous avons permis notamment à certaines banques de la zone, d'offrir des services monétiques à leur clientèle, y compris l'accès aux réseaux internationaux. En effet, les coûts d'acquisition et d'exploitation des systèmes monétiques ainsi que les coûts d'adaptation aux évolutions technologiques et réglementaires sont si élevés que ces banques n'auraient pas pu y faire toutes seules, tout en assurant la rentabilité de leur activité.

A la sortie de cette crise, l'on présage une montée en force de la monnaie électronique vers le téléphone ? GIM-UEMOA se prépare-t-il à cette mutation ?

En effet le GIM-UEMOA s'y prépare, et cela bien avant la crise du coronavirus. Le GIM-UEMOA travaille depuis longtemps sur ces innovations. L'introduction du téléphone dans le monde du paiement et le paiement sans contact sont des prérequis pour développer le paiement digital. Ainsi, d'ici le deuxième trimestre

2021, nous assisterons à une généralisation dans l'espace UEMOA, de l'émission de cartes sans contact et l'équipement des commerces avec des terminaux de paiement sans contact.

Il s'agit de la première étape vers la digitalisation complète des moyens de paiement dans la zone, qui verra se développer de nouveaux usages de paiement et une augmentation des volumes de transactions.

Le paiement par QR code est aussi un système qui retient aujourd'hui toute notre attention car cela facilite les transactions et représente une formidable opportunité du développement du paiement de masse. A ce égard, nous travaillons sur les spécifications pour la zone, d'un QR Code unifié et interopérable, conforme aux standards et spécifications internationaux. Ainsi, il n'y aura plus qu'un QR Code par marchand pour accepter l'ensemble des moyens de paiement aussi bien régionaux que ceux des réseaux internationaux. Une fois publiés, tous les acteurs opérant dans la zone UEMOA devront se conformer à ces spécifications.

En tant que processeur, nous travaillons sur de nouvelles solutions pour renforcer la palette de produits et services disponibles sur notre plateforme mutualisée à la disposition des banques. La crise actuelle a joué un rôle d'accélérateur pour ces innovations.

Quid de l'évolution réglementaire et législatif pour accompagner ces innovations ?

Le volet règlementaire relève du régulateur, la BCEAO, qui travaille sur plusieurs instruments pour encadrer et accompagner les mutations en cours au niveau de l'écosystème régional du paiement électronique.

En effet, la réglementation revêt un caractère important pour la sécurisation des transactions. De façon complémentaire aux initiatives de la BCEAO, il y a également l'action du CONOBAFI (Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financiere).

Qui dit innovation et augmentation des transactions, dit fraude et cyber-sécurité. Quels sont les dispositifs mis en place ?

Depuis 2019, la question de la fraude a été largement débattue au sein de nos organes consultatifs du GIM-UEMOA. Dans chacun des pays membres, il y a un comité monétaire national (CMN) qui échange sur le sujet et remonte des propositions de place mais d'autres qui alimente la réflexion globale. Nous avons aussi mis en place 4 groupes de travail thématiques régionaux dont les objectifs sont de mener des réflexions sur différents sujets structurants dont la sécurité et la lutte contre la fraude, et de formuler des préconisations et recommandations pertinentes à l'attention de la communauté bancaire de l'UEMOA, afin de soutenir la croissance de la monétique interbancaire.

La conformité de l'ensemble des acteurs aux standards les plus strictes de l'industrie des paiements en matière de sécurité (EMV, PCI-DSS, 3D Secure, ...) constitue déjà une exigence du réseau du GIM.

Les autres thématiques s'articulent autour de :

- la qualité de services et l'inclusion financière,
- la tarification et l'équilibre financier,
- les règles et normes d'interopérabilité des transactions électroniques dans l'UEMOA.

Les participants à ces travaux sont: le GIM-UEMOA, les Banques et Institutions financières membres du GIM-UEMOA. La BCEAO y participe en qualité d'observateur.

Par ailleurs, nous travaillons à renforcer les dispositifs techniques et opérationnels pour la sécurité des systèmes et la lutte contre la fraude. Ainsi, les diligences sont en cours pour intégrer la détection et le traitement temps réel aux dispositifs de lutte contre la fraude. Une étude est également en cours pour la mise en place d'un Security Operation Center (SOC) régional pour compléter et enrichir le plan de résilience global du réseau interopérable régional.

Votre mot de la fin ?

La communauté citoyenne de l'UEMOA compte environ 120 millions d'habitants. Nous tenons à préciser que le GIM-UEMOA et son personnel sont fortement mobilisés durant cette période de crise pour faciliter l'accès des populations aux moyens et usages de paiement électronique, dans un environnement technique et opérationnel sécurisé.

Les collaborateurs ne ménagent aucun effort pour la bonne marche du système, assurant l'amélioration de l'intégration monétique entre 8 pays, un modèle unique en son genre, créé il y a 17 ans. Les Autorités Monétaires de l'UEMOA ont été visionnaires en mettant en place le GIM-UEMOA. Notre mission aujourd'hui est de poursuivre cette œuvre en nous adaptant à un monde en innovation constante où les éditeurs deviennent aussi processeurs et les processeurs deviennent aussi fabricant de terminaux de paiement.

Nous devons évoluer tout en préservant la souveraineté monétique de la zone UEMOA.

Nous sommes en train de travailler à développer des partenariats pour permettre l'acceptation des cartes régionales au-delà de l'UEMOA.

Ensemble, nous traverserons cette crise terrible, avec sérénité, pour pouvoir être encore plus forts.

Pour finir, nous souhaitons à tous d'être épargnés par cette maladie du COVID-19 en respectant scrupuleusement les instructions et recommandations des autorités sanitaires, notamment les gestes barrières.